

# ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU (E3C)

## APRÈS UNE RENTRÉE SOUS TENSION, ÉVITER L'EXPLOSION

Désorganisation et tensions multiples caractérisent la mise en place du lycée Blanquer. **Emplois du temps éclatés du fait des choix de spécialités, quasi disparition du groupe classe, équipes pédagogiques démultipliées** : telles sont les réalités les plus immédiatement perceptibles pour les enseignants comme pour les élèves en cette rentrée. S'y ajoute une **charge de travail fortement accrue liée à la préparation de nouveaux programmes complexes, lourds et difficiles** à mettre en œuvre dans l'horaire imparti, avec des **effectifs chargés et des publics très hétérogènes** notamment dans les enseignements de spécialité.

Le ressenti en salle des profs est unanime : **la fatigue professionnelle est déjà là, quelques jours seulement après la rentrée ! Du jamais vu...**

Et pourtant la première session des E3C, dès le mois de janvier, va déstabiliser encore davantage un lycée déjà au bord de l'implosion.

Certes, les épreuves du mois de janvier ne concernent que l'histoire géographie, les LVA et LVB et les maths en séries technologiques, mais **c'est bien l'ensemble des disciplines qui seront impactées d'une façon ou d'une autre**. Nous devons d'ores et déjà porter et faire entendre des exigences fortes et ce d'autant que lors de la seconde session d'épreuves (avril/mai) ce sont la quasi-totalité des disciplines qui seront cette fois concernées par les E3C.



Le SNES, pour agir ensemble

## EXIGEONS !

### LA BANALISATION DU TEMPS POUR LES ÉLÈVES COMME POUR LES PROFS



Disons-le d'emblée, le ministère fait tout pour renvoyer au local la charge de l'organisation des E3C, dont il découvre jour après jour l'usine à gaz qu'elle constitue. Ainsi **la circulaire parue durant l'été précise que les épreuves devront se tenir autant que faire se peut sur l'horaire de cours habituel !!! Une telle organisation est à rejeter collectivement**.

En effet, seule la banalisation des cours permettra d'assurer la bonne tenue et la sécurisation de l'épreuve (vérification des convocations, installation, conditions permettant d'éviter la fraude, bruit dans les couloirs, gestion du stress des élèves...). Il faut aussi **exiger du temps pour le choix des sujets**, qui nécessiteront sans doute d'être contrôlés tant l'alimentation de la banque nationale semble problématique.

Enfin, il est **hors de question de corriger les copies tout en continuant à faire cours comme si de rien n'était** : du temps doit être libéré pour les professeurs afin d'accomplir cette tâche de correction.

### LA RÉMUNÉRATION DES COPIES DE BAC

Les E3C sont des épreuves de bac, la correction des copies doit donc être rémunérée comme c'est la règle pour ce type d'épreuves. Le chef d'établissement doit établir les convocations et ordres de mission pour l'accomplissement de ces tâches (surveillance des épreuves, correction des copies). Le SNES-FSU intervient auprès du ministère pour que soit pleinement appliqué le décret sur les indemnités d'examens.



## ET TOUJOURS UNE AUTRE RÉFORME !

Dans l'immédiat, face à l'impréparation, le SNES-FSU demande la suppression des E3C du mois de janvier et la transformation de toutes les épreuves de baccalauréat de fin de Première en épreuves nationales. Cela doit permettre de revoir l'architecture des réformes du baccalauréat et du lycée dont le SNES-FSU continue de demander la suppression. Reconstruire un lycée qui favorise la réussite de tous les élèves dans leur diversité, leur laissant du temps pour mener à bien leurs apprentissages, et obtenir le retour à un bac national avec des épreuves en fin d'année de Terminale sont indispensables.